



ACT-e-Huissiers.42
H.LIOTARD - J. THAVEL - D.ANDRE
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

Bureau Principal :
7, rue Gambetta
42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
Bureau secondaire :
3, place du Palais de Justice
42000 SAINT-ETIENNE
☎ 04 77 40 22 40
☎ 04 77 40 22 49

E-mail : actehuissiers42@commissaire-justice.fr

Paiement par CB sécurisé
www.actehuissiers42.fr



COORDONNEES BANCAIRES :
IBAN : FR72 4003 1000 0100 0031 5512 X12
BIC : CCGFRPP

Compétence : Loire | Ain | Rhône
Compétence nationale pour les constats

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE EXPEDITION



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le QUATORZE AVRIL commencé à 14H00 achevé à 15H30

Nous, Hervé LIOTARD, Justine THAVEL, Dimitri ANDRE membres de ACT-e-Huissiers.42 (SELARL), Commissaires de Justice près la Cour d'Appel de Lyon (Rhône), résidant 3, place du Palais de Justice 42000 ST ETIENNE ; 7, rue Gambetta 42500 Le Chambon Feugerolles et 18, rue Benoît Frachon 42700 Firminy ;

A LA DEMANDE DE

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble ALBERT PREMIER sis 6 et 8 rue Albert Premier à 42000 SAINT ETIENNE, représenté par son syndic le Cabinet CITYA FIRMINY, SARL immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le n° 510 481 070 ayant son siège 37 rue Jean Jaurès à 42700 FIRMINY, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, y domiciliés en cette qualité

Ayant pour avocat constitué Maître MAYMON Romain, avocat au barreau de SAINT ETIENNE y demeurant 4 rue Georges Teyssier, laquelle constitution emporte élection de domicile en son cabinet.

AGISSANT A L'ENCONTRE DE

©AVOVENTES.FR

EN VERTU :

D'un jugement par défaut et en dernier ressort rendu par le Tribunal Judiciaire de ST ETIENNE en date du 14 mars 2025 précédemment signifié, et à ce jour définitif.

Et d'un COMMANDEMENT de PAYER valant SAISIE IMMOBILIERE, délivré par acte de mon ministère en date du 19.01.2026.

Aux termes de l'article R322-1 du Code des procédures civiles d'exécution :

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux désignés dans le commandement afin de dresser un procès-verbal de description, dans les conditions prévues par l'article R322-2. »

Et de l'article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution :

« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire des lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Ce Procès-verbal comprend conformément à l'article R322-2 du Code des procédures civiles d'exécution :

1°) La description de l'immeuble :

Situation et désignation de l'immeuble :

2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :

3°) Le nom et l'adresse du syndic de copropriété le cas échéant :

Je soussigné, Hervé LIOTARD, Commissaire de Justice Associé au sein de la SELARL ACT-e-HUISSIERS.42 certifie m'être transporté 8 rue Albert 1^{er} à SAINT ETIENNE 1^{er} étage gauche afin de de procéder au procès-verbal de description suivant assisté de la serrurerie du Mont, des services de police, et de la société DIAMCO chargée des diagnostics immobiliers.

Préalablement j'ai obtenu une ordonnance rendue sur requête par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Saint Etienne m'autorisant à pénétrer dans les lieux en raison de la vraisemblance d'une occupation par un tiers.

Après avoir frappé à la porte palière et sans réponse j'ai fait procéder à l'ouverture de la porte par le serrurier requis.

L'ordonnance a été signifiée immédiatement l'avis de passage a été laissé dans l'appartement et l'avis de signification a été adressé le lendemain.

Description des lieux

Porte en bois en mauvais état.

Présence d'un masticage grossier à la pâte à bois autour du verrou.

Un trou est visible au centre de la porte.

Équipement : verrou classique et serrure



HALL D'ENTRÉE/DEGAGEMENT

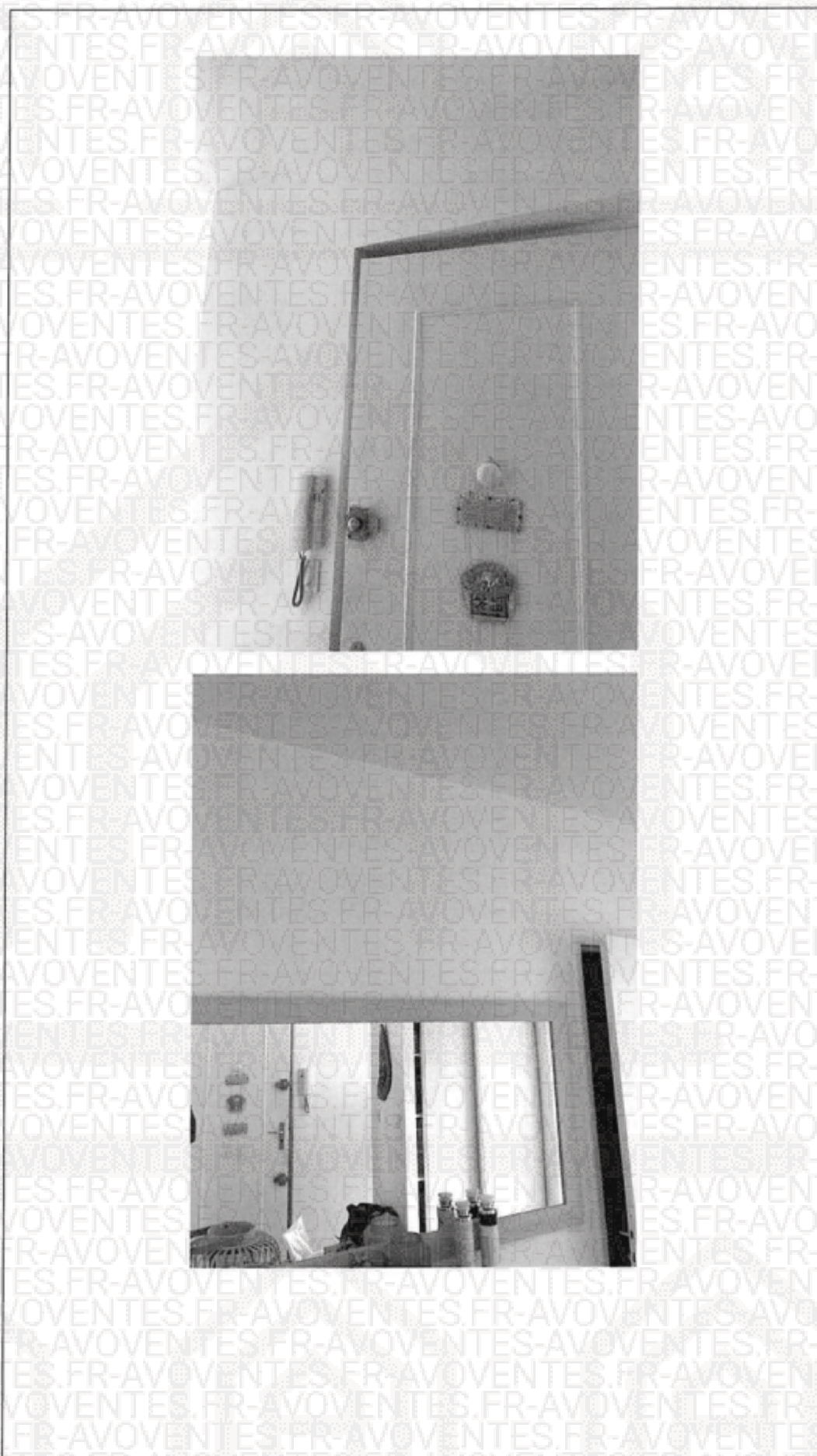
Sol : carrelage imitation parquet, état neuf.

Murs : blancs, parfait état.

Plafond : blanc, parfait état.

Présence d'un interphone.

Présence d'un placard à deux portes coulissantes, bon état.





SALLE DE BAIN

Sol : carrelage grands carreaux gris.

Équipements :

- douche avec bac rectangulaire en résine • douchette type téléphone • parois carrelées sur trois côtés • porte sécurité transparente

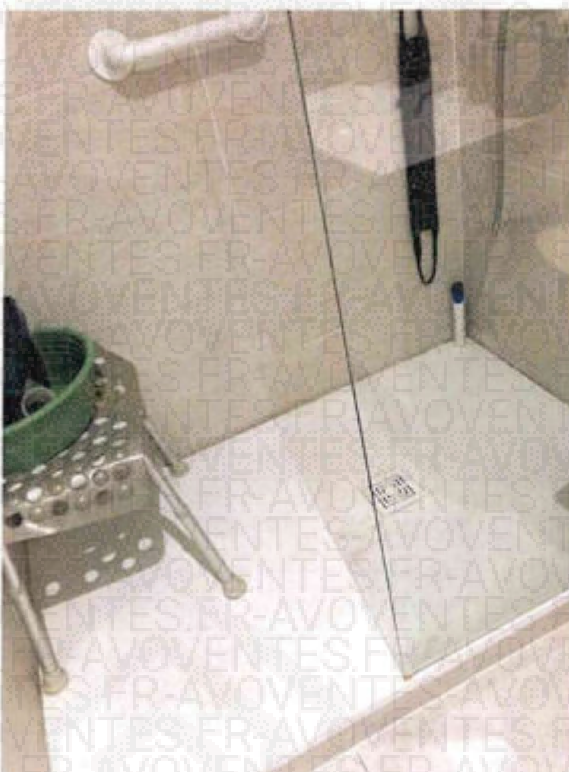
Murs : faïence du sol au plafond.

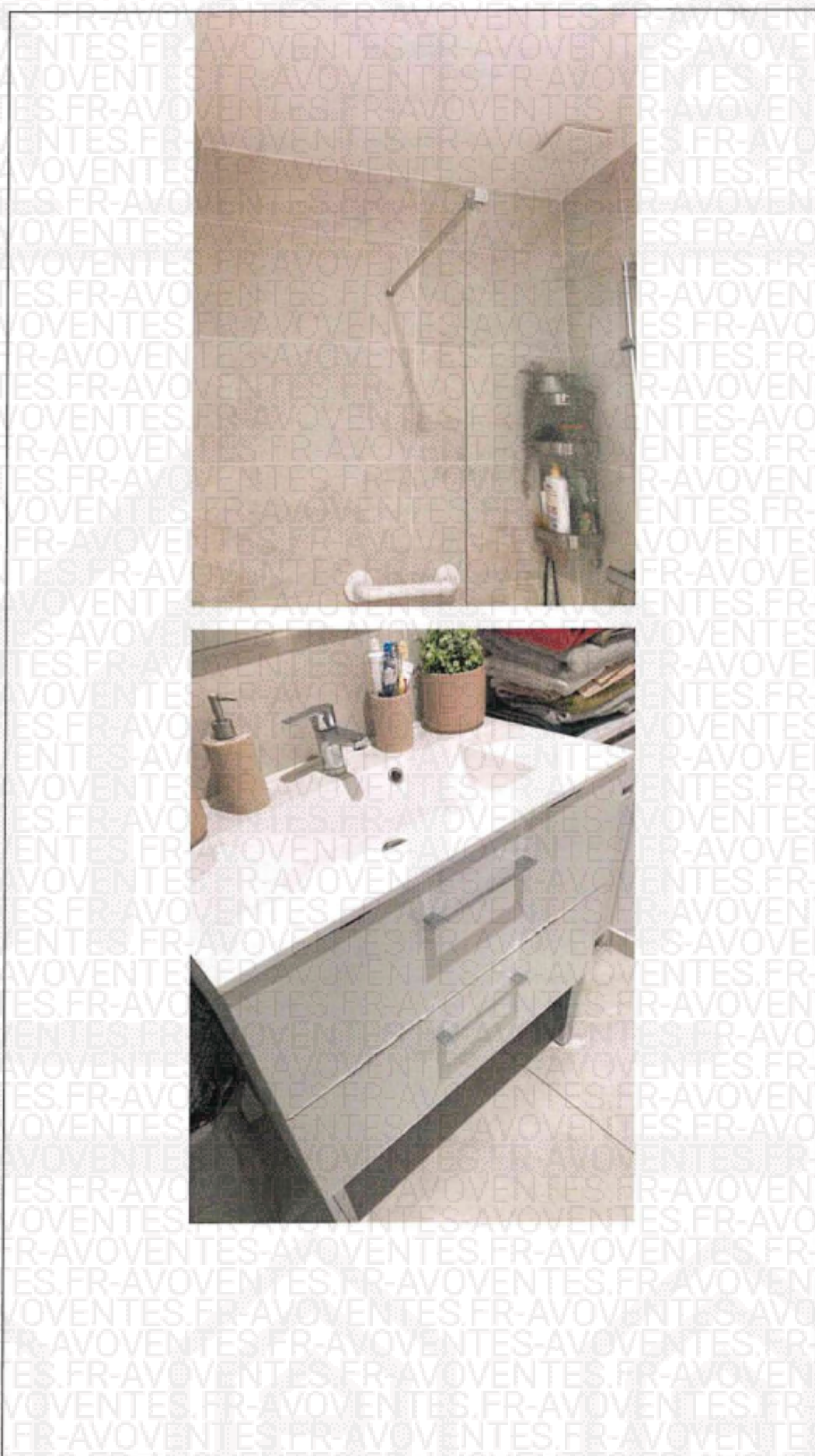
Plafond : blanc avec spots intégrés.

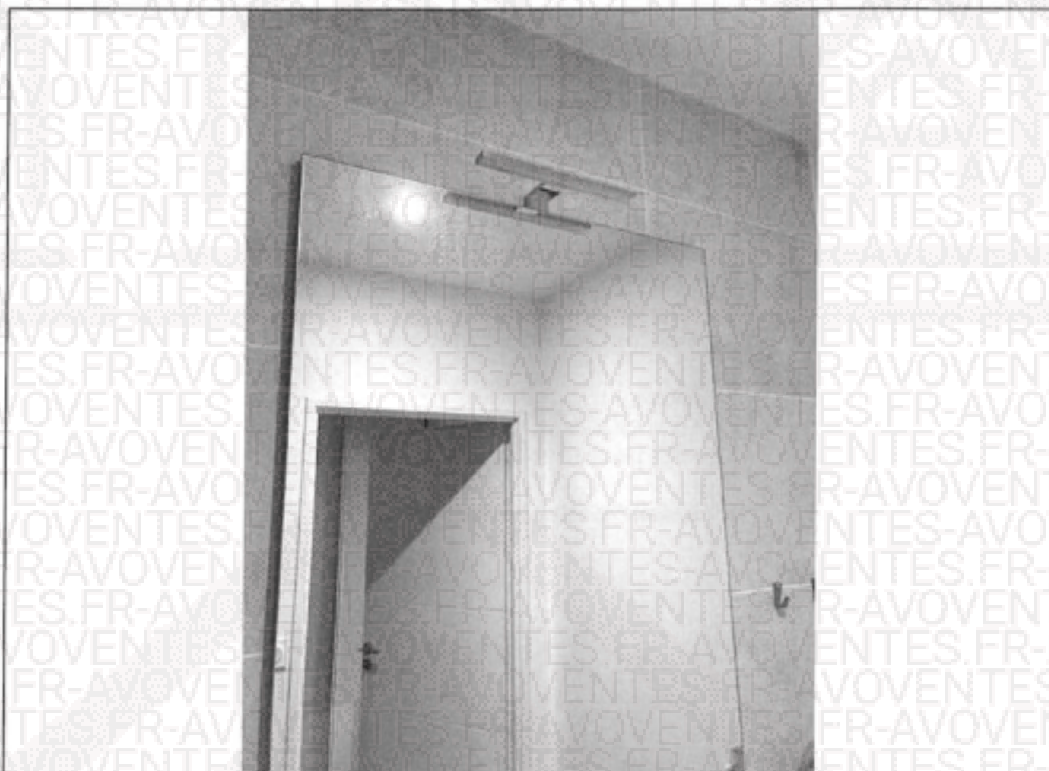
Meuble vasque :

- lavabo en résine blanche
- robinet mitigeur
- deux tiroirs (chants dégradés)

Présence d'un miroir avec point lumineux.
Ensemble en très bon état général.







CHAMBRE CÔTÉ RUE

Sol : carrelage imitation parquet, état neuf.

Murs : blancs, très bon état.

Plafond : suspendu avec spots intégrés.

Fenêtre :

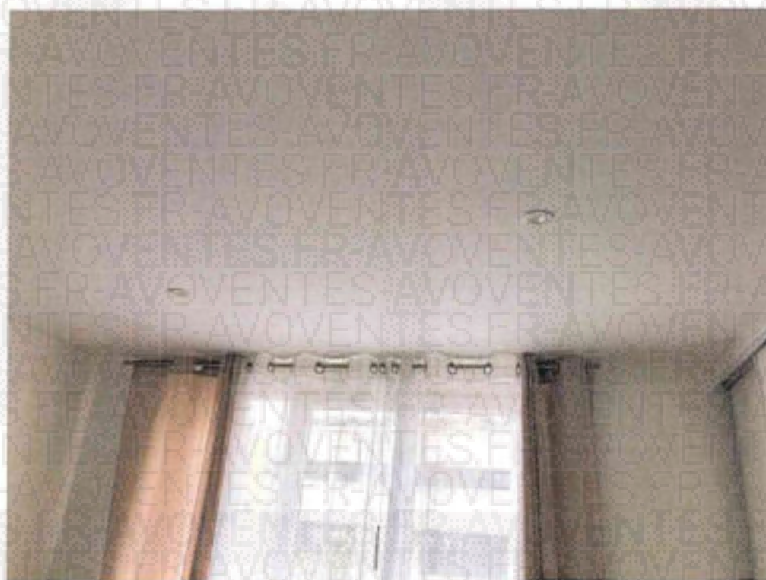
- PVC double battant
- double vitrage
- impostes fixes
- volet persienne métallique marron

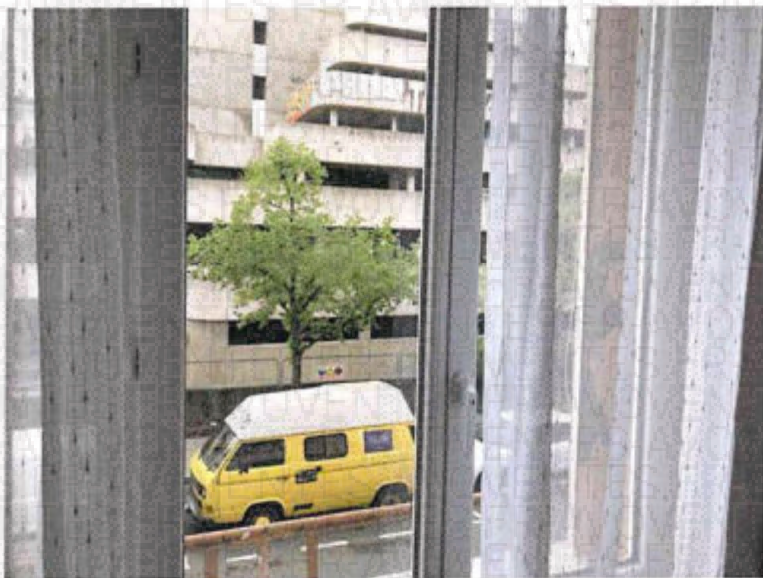
Présence :

- d'un radiateur
- d'un placard à portes coulissantes (bon état)

L'ensemble est en bon état







CHAMBRE CÔTÉ COUR

Sol : carrelage imitation parquet, état neuf.

Murs : blancs, très bon état.

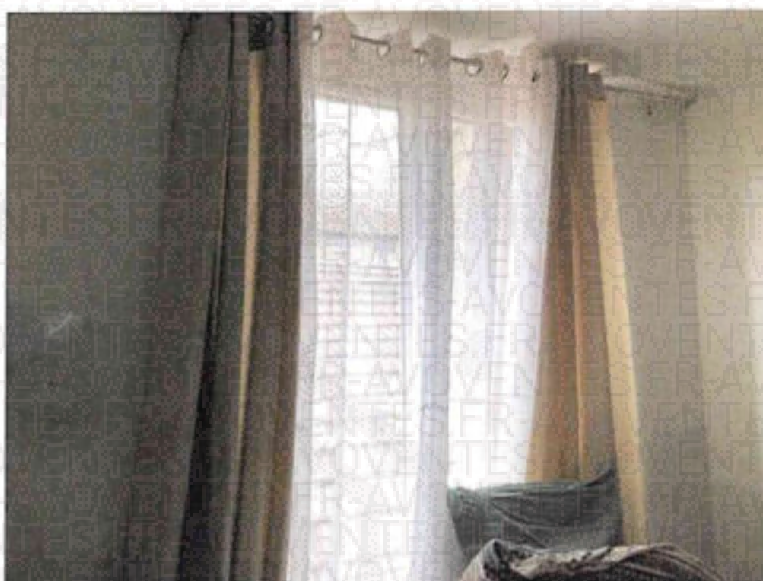
Plafond : suspendu avec spots intégrés.

Fenêtre :

- PVC double battant
- volet persienne métallique

Placard à deux portes coulissantes

L'ensemble est en bon état.





CUISINE

Située côté cour.

Équipements :

- plan de travail en résine
- évier avec bac aluminium
- robinet mélangeur eau chaude / eau froide

Éléments bas :

- tiroirs et placards de couleur marron

Électroménager :

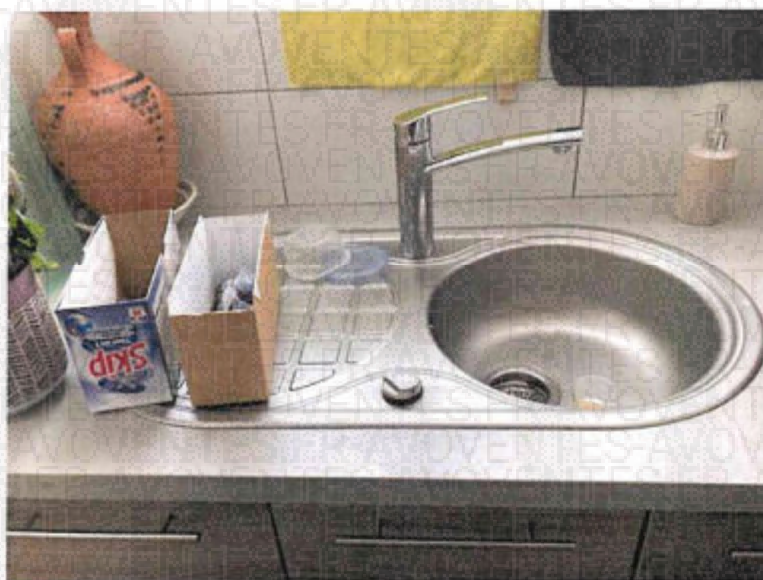
- machine à laver
- four marque LADEN
- plaque de cuisson
- hotte marque WHIRLPOOL

Crédence :

- faïence blanche

L'ensemble est en très bon état.

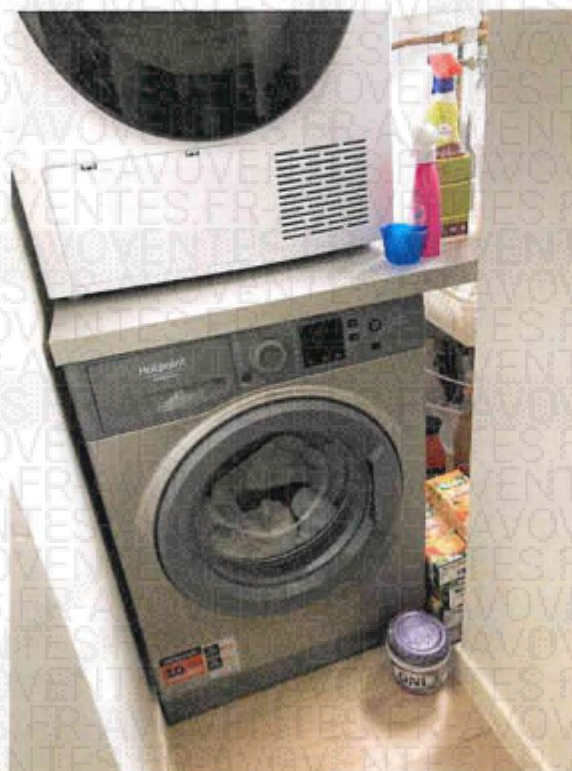








Une petite loggia dans laquelle est situé le chauffe-eau.
Sol carrelé imitation bois murs peint en blanc.



Salon

Sol : carrelage imitation parquet, état neuf.

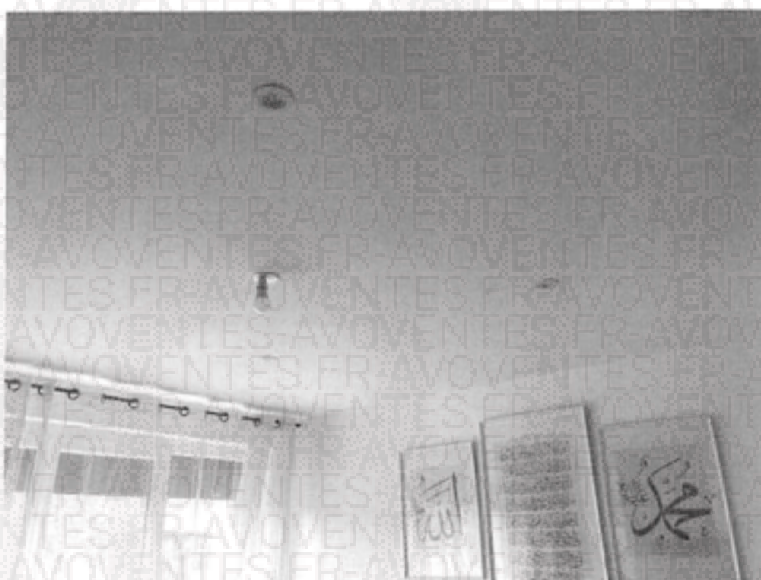
Murs : blancs, parfait état.

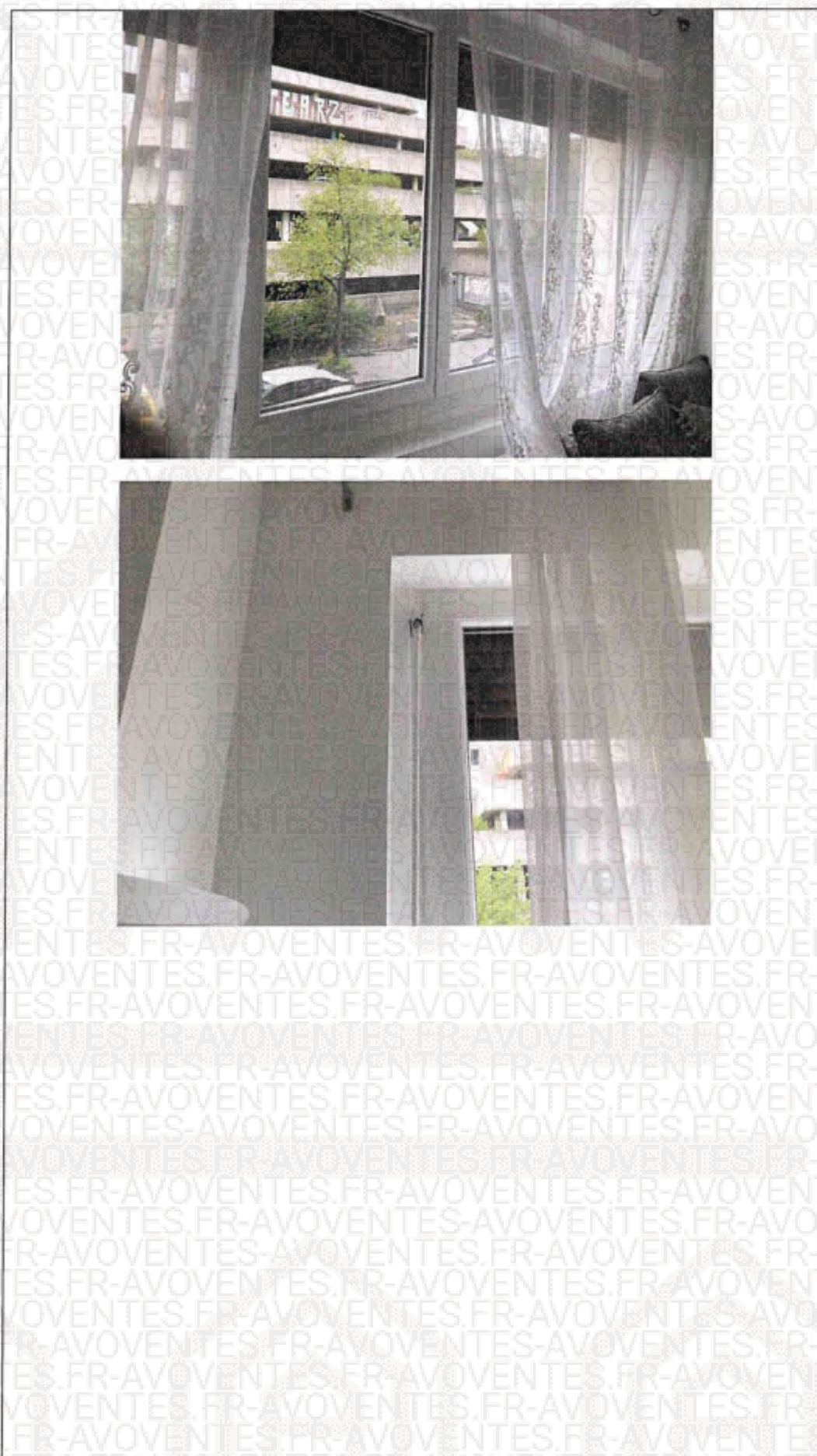
Plafond : blanc, parfait état.

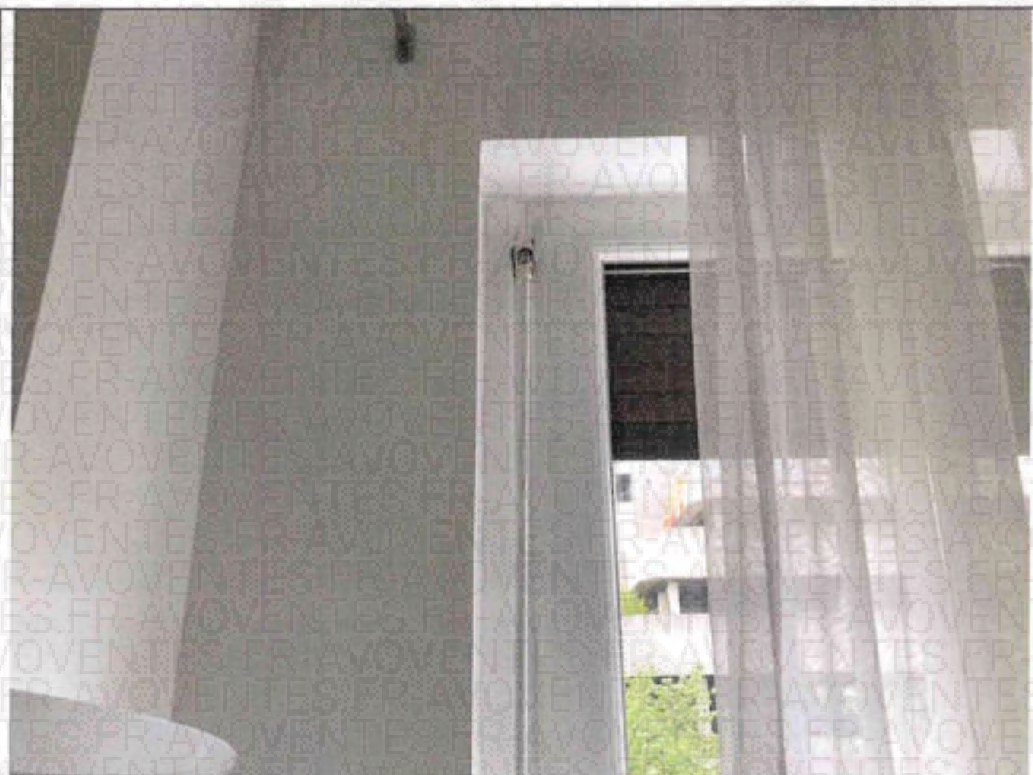
Baie vitrée en pvc double vitrage deux battons deux imposes fixes

Volets roulant en pvc avec commande à manivelle



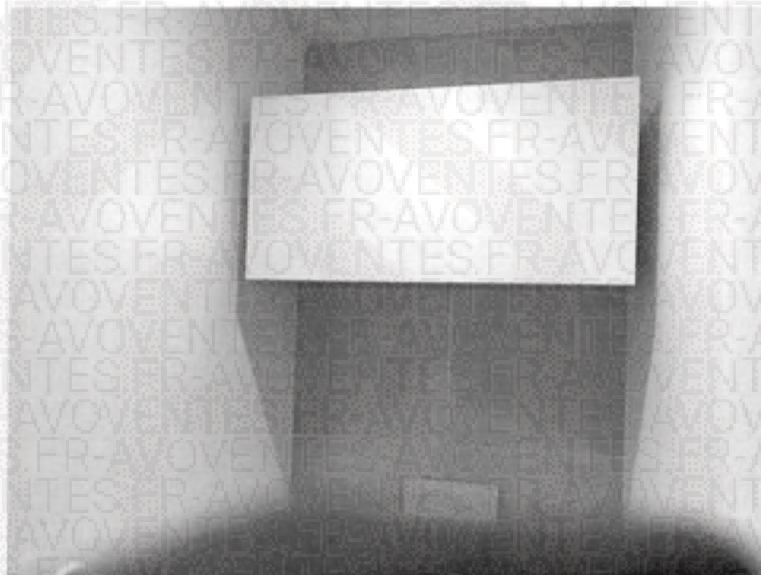






WC :

Porte blanche en bois
Sol carrelé imitation plancher
Mur blanc
WC suspendu



Surface Carrez de l'appartement 53.81 m2

Le chauffage cet appartement est collectif Gaz

CONDITIONS D'OCCUPATION

L'appartement apparaît manifestement occupé.

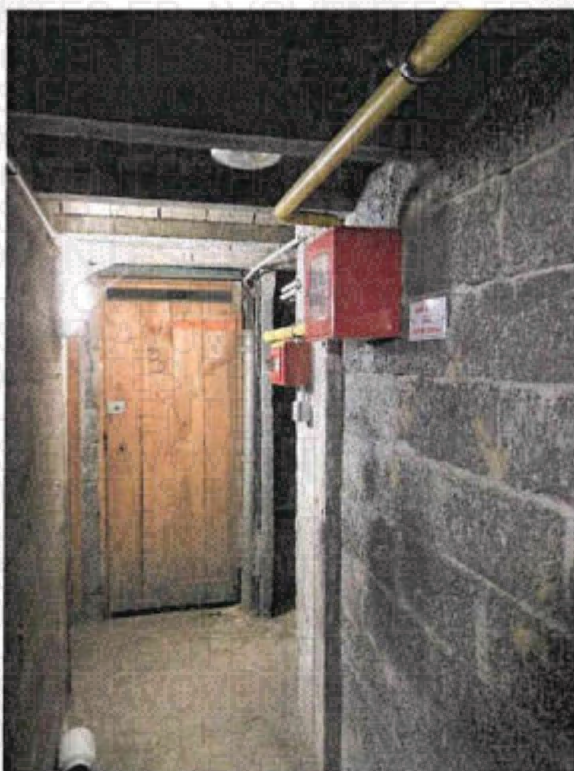
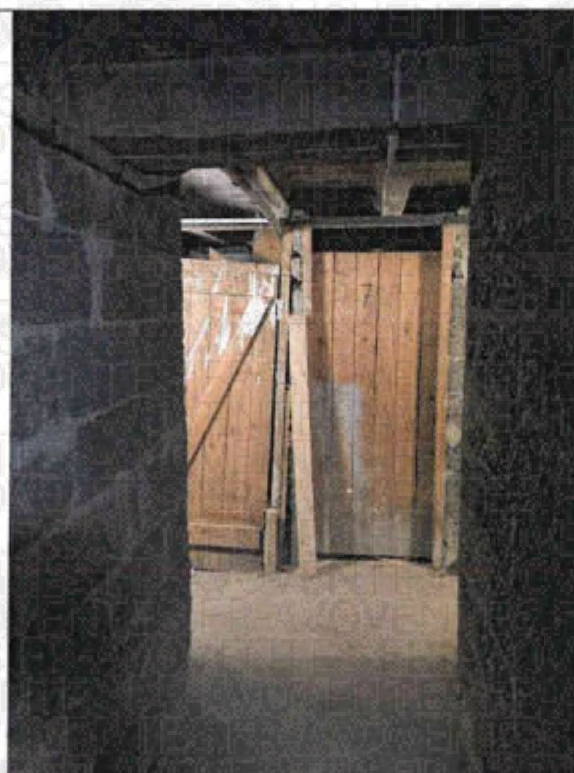
Toutefois, les éléments recueillis sur place laissent supposer une occupation par des membres de la famille du gérant de la société.

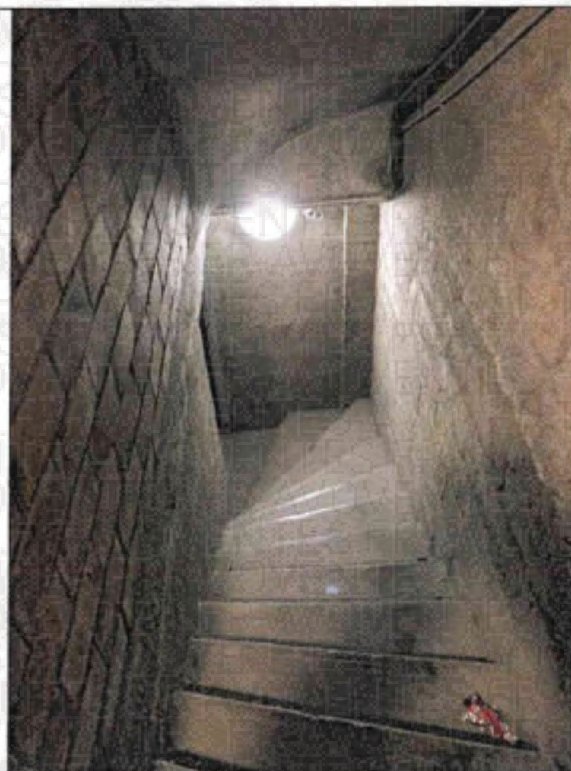
En l'absence de tout contact avec les occupants et de tout justificatif produit, il nous est impossible de déterminer avec certitude la nature juridique de cette occupation.

La cave n'a pu être identifiée le numéro de lot ne correspond pas au numéro sur les portes.

Toutefois l'ensemble des caves sont en moellon avec sol béton et plafond dalle béton. La descente d'escalier est en état d'usage, le couloir de distribution est en béton brut les murs en moellon brut.







Parties communes de l'immeuble :

Les parties communes sont en état d'entretien on accède à l'immeuble par une porte en bois qui ouvre sur le hall d'entrée dans lequel est posé la batterie de boîtes aux lettres. L'accès à la montée d'escalier est sécurisé par une deuxième porte qui s'ouvre avec un pass.

L'ensemble est en état d'entretien.







La façade est en état d'entretien.



De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description dans lequel j'ai inséré cinquante-sept
clichés photographiques.

Hervé LIOTARD

S.E.I.A.R.L. ACT-eHuissiers.42
H.LIOTARD - J.THAVEL - D.ANDRE

7, rue Gambetta
42502 CHAMBON-FEUGEROLLES
CDX
3, place du Palais de justice
42000 SAINT ETIENNE

RIBFR7240031000010000315512X12
www.actehuissiers42.fr

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

PV DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX le QUATORZE AVRIL à 14h00

Début de la prestation le 14.04.2026 à 14 heures 00 minute

Fin de la prestation le 14.04.2026 à 15 heures 30 minutes

A LA DEMANDE DE :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble ALBERT PREMIER sis 6 et 8 rue Albert Premier à 42000 SAINT ETIENNE, représenté par son syndic le Cabinet CITYA FIRMINY, SARL immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le n° 510 481 070 ayant son siège 37 rue Jean Jaurès à 42700 FIRMINY, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, y domiciliés en cette qualité

A L'ENCONTRE DE

© AVOVENTES.FR

La copie du présent acte comporte 15 feuilles.

Me Hervé LIOTARD



ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	221,36
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
Art.A444.18	75,15
TRANSPORT	
	9,40
H.T.	305,91
TVA 20,00%	61,18
TAXE FORFAITAIRE	
Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
DEBOURS	19,80
T.T.C.	386,89

